



PERMANENT MISSION OF PORTUGAL
TO THE UNITED NATIONS

630 FIFTH AVE., SUITE 2170

NEW YORK, N. Y. 10021

CI 7-6736

JUVENTUDE

DECLARATION DE LA DELEGUE DU PORTUGAL
Mme MARIA LOURDES PINTASILGO, SUR LE
POINT 54 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
XXVIIème ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE L'ONU.
LE 6 DECEMBRE 1972

Fundação Cuidar o Futuro

Monsieur le Président,

C'est avec une certaine gêne que j'interviens dans ce débat. Non pas parce que la question de la jeunesse et de sa participation dans le façonnement de la communauté mondiale ne soit pas importante - mais parce qu'elle ne l'est que trop.

Mme Sipila, dans la présentation claire - et dont je tiens à la remercier - du rapport du Secrétariat Général sur "les voies pour la communication avec la jeunesse et les organisations internationales de jeunes", a mis l'accent sur le fait que le futur de l'Organisation dépend de la jeunesse.

À un autre moment de son introduction, Mme Sipila a affirmé que les jeunes voient les contradictions entre ce que nous disons et ce que nous faisons". En effet, la rapidité avec laquelle la 3ème Commission doit s'acquitter, en fin de session, en toute vitesse, du point de l'ordre du jour concernant la jeunesse ne manque pas de soulever des questions sur l'authenticité de nos propos.

Si cet immense monde de jeunes (plus de la moitié de l'humanité!) s'intéressait encore à l'existence de l'Organisation des Nations Unies, il ne pourrait pas passer outre l'incohérence entre le poids que l'Assemblée Générale a donné à cette question spécialement par ses résol. 2633(XXV) et 2770(XXVI) et le temps extrêmement limité dont la 3ème Commission dispose maintenant pour la traiter adéquatement.

Néanmoins, si les jeunes du monde entier avaient la possibilité de lire le rapport du Secrétaire Général (A/8743), ils seraient peut-être étonnés d'y reconnaître une vision globale du malaise actuel de

.../...

leur insertion dans la société et d'y percevoir le défi à dépasser ce malaise, en le résorbant en actes positifs et collectifs.

Ils y reconnaîtraient aussi, à l'échelle mondiale, les mêmes problèmes qu'ils se posent au sein de leurs communautés nationales. Ces problèmes sont de nature très variée et, comme le souligne, d'ailleurs, le rapport du Secrétaire Général au paragraphe 19, très diversifiée selon qu'il s'agit du monde urbain ou rural, des pays pauvres ou des pays riches, des grandes villes bouillonnantes de gens ou des zones de faible densité de population.

Ils reconnaîtraient aussi dans le rapport du Secrétaire Général une lucidité sans faille sur le fait que pour l'immense majorité l'ONU est une institution éloignée sans rapport avec leurs vies, que pour quelques-uns elle pourrait être un lieu privilégié pour leur désir d'un monde plus fraternel, et que, pour beaucoup de ceux qui s'y sont intéressés, l'Organisation a été une déception.

En se situant nettement du point de vue des jeunes, le Secrétariat Général a à être félicité vivement par le courage de cette attitude. En sachant que beaucoup d'efforts sont allés certainement dans l'élaboration de ce rapport, je tiens à remercier tous ceux qui y ont collaboré.

Pourquoi ai-je parlé de "courage" à propos de ce rapport? Selon l'avis de ma délégation, le rapport du Secrétaire Général donne un aperçu très clair et très profond sur la tension existante entre les jeunes et l'Organisation.

En fait, le paragraphe 20 fait un des diagnostics les plus sérieux sur l'ensemble de l'appareil de cette Organisation. Il y a une phrase particulièrement

remarquable à la fin de ce paragraphe:

"Des voies pour communication à sens unique, établis à seule fin d'exposer aux jeunes les raisons pour lesquelles leurs suggestions ne peuvent pas être retenues, ou leur participation est impossible, ou des décisions ont dû déjà être prises, ne peuvent se maintenir très longtemps et les résultats risquent fort d'être négatifs à long terme".

La question qui se pose, donc, n'est pas au premier plan, celle de trouver un système efficace par où les jeunes et les Nations Unies puissent se rencontrer. En effet, telle que l'Organisation se présente à ce moment elle ne peut que décevoir les jeunes.

Comment peuvent les jeunes -- avec leur esprit radical, leur sense d'urgence d'enfants nés dans un monde de communications rapides et planétaires, leur contestation de la société actuelle (quels que soient, d'ailleurs, les ~~rapports~~ idéologiques de la société où ils vivent) -- comment peuvent-ils accepter, comprendre, un système où les priorités sont souvent dictées par des opportunités, où souvent des intérêts de groupe, économiques ou politiques, ont le devant, où les tactiques diplomatiques d'ajournement de débats, de luctes de procédure, etc., priment sur l'éclatante urgence et actualité des problèmes?

Cette tension esquissée en termes des Nations Unies s'étale, d'ailleurs, tout au long des institutions locales, nationales, internationales. Si j'en ai parlé trop longuement, c'est parce que j'y reconnais un problème réel dont j'ai constaté moi-même l'existence soit parmi des jeunes paysans et ouvriers, quand ils se demandent le pourquoi de situations douloureusement vécues, soit parmi des étudiants ou jeunes diplômés, tiraillés entre l'idéalisme sans compromis et ce qui

leur apparaît comme "la tentation du système".

La reconnaissance du problème au plan de l'Organisation mondiale a, au moins pour ma délégation, un effet "libérateur". J'espère qu'il en soit de même pour d'autres, car il y a une "culture des jeunes" dont les données sont censées avoir, de l'avis des sociologues, une grande ressemblance partout dans le monde.

Je ne crois pas, cependant, que la tension entre les jeunes et l'Organisation puisse se résoudre seulement par une meilleure "communication". Pendant les années 60 nous avons pu voir deux phénomènes différents mais convergeants dans leurs conséquences: - d'un côté, le mouvement de contestation des jeunes ayant été récupéré par une écrasante "prise de la parole" de la génération de 40 ans, ce mouvement n'a pas réussi à dire toute sa signification;

- de l'autre côté, les jeunes, cooptés dans le système (soit par leur travail, soit par leur vote, soit par l'intérêt commercial de leurs manifestations) se sont souvent perdus dans le gouffre du système; au lieu de le renouveler du dedans, ils ont renforcé son pouvoir par la force publicitaire d'un visage jeune.

Suis-je en train de déclarer les jeunes le ferment révolutionnaire des systèmes? Oui, jusqu'à un certain point. La jeunesse, même quand elle dérange, a rarement tort. Certes, sa perception reste peut-être au stade que Paulo Freire nomme de conscience critique transitive" (cf. Paulo Freire, in "Educação para a liberdade"), c'est-à-^{dire} pour chaque problème, phénomène ou situation, elle trouve des raisons causales directes tandis que l'interpénétration des causes et effets de la vie contemporaine est très loin de cette vision simpliste. D'où, cette impression d'idéalisme donné par une certaine forme de contestation des jeunes.

.../...

mais, au-delà de cette apparence, il y a une critique faite par la jeunesse à laquelle les institutions ne peuvent pas se dérober. C'est, en effet, une critique découlant de l'impatience des jeunes face à la lenteur et à la pesanteur des démarches du monde adulte comme le souligne le rapport au paragraphe 21. Ce n'est pas la démarche ni la procédure qui intéresse les jeunes mais le but vers lequel on s'achemine aussi bien que la viabilité pratique de ce but.

Pour pouvoir accepter cette critique et la rendre féconde, il faut creuser un peu plus. Je dirai un mot de ce qui me semble être le nœud de la question, en faisant une critique de fond au rapport du Secrétaire Général.

Il me semble impossible de penser à la communication entre les jeunes en l'année 1972 et le grand établissement international qu'est l'Organisation dans les termes utilisés dans le rapport, (notamment au paragraphe 12 et ailleurs), qui sous-entend une harmonie désirable entre les jeunes et l'Organisation. Je ne crois pas qu'on puisse concevoir la présence des jeunes dans la société et dans ses institutions sous ces termes-là. On passe outre la compréhension conflictuelle de l'histoire, rendue visible dans l'affrontement des institutions créées par une génération et du désir de transformation de la génération suivante.

La présence des jeunes dans des institutions n'est une présence jeune que dans la mesure où elle introduit un élément de tension dialectique permanente.

La question qui se pose, donc, est celle de savoir comment une institution locale, nationale ou internationale peut "absorber" la mise-en-question fréquente qui découle de l'intégration des jeunes dans

.../...

tous les échelons de la société.

Il me semble y trouver un défi fondamental pour notre temps et il revient à l'Organisation de relever ce défi.

Nous avons besoin d'imagination créatrice capable de trouver où se trouve le point d'équilibre de cette intégration dialectique.

En effet, il s'agit, comme le dit le paragraphe 31 du rapport d'une question de participation. Mais cette participation est chargée du sens que j'ai essayé de donner à ce mot lors de mon intervention sur le point 12 de l'ordre du jour, rapport de la Commission de la Condition Social et Juridique de la Femme.

Participation qui, dans le cas des jeunes, va s'exprimer souvent par la négation de ce qui est. Il en découlent des conditions spécifiques de la contestation à l'intérieur du système - incapable encore de façonner, d'imaginer le futur, la contestation se dit négativement, alors que son intuition est positive et constructive. Elle tend ainsi à évoquer de la part du système une réaction qui se déclenche avec d'autant plus de violence que le système se croit menacé. Une réaction en chaîne s'ensuit, conduisant souvent la jeunesse à couper tous les liens avec les institutions et celles-ci à se désintéresser de l'apport des jeunes.

Ma délégation estime que l'intégration de ce processus dans la vie même de l'Organisation peut avoir un rôle "exemplaire" par rapport à l'intégration des jeunes dans toutes les institutions locales, nationales ou internationales.

Il s'agit, en même temps, d'un problème pratique dont les solutions seront nécessairement multiples mais aussi d'un problème théorique de

.../...

structuration de la société. Très spécialement, il s'agit de la façon dont une société donnée conçoit l'éducation à tous les niveaux où elle a lieu et la rôle que la jeunesse joue dans les éléments qui vont déterminer son propre devenir.

C'est dans ce contexte, Monsieur le Président, que ma délégation voit les recommandations de possibles lignes d'action incluses dans le rapport du Secrétaire Général.

Nous retrouvons la plupart de ces lignes d'action dans la résolution A/C.3/L.198 dont la 3ème Commission est saisie. Nous ferons maintenant un bref commentaire à quelques-unes de ces lignes d'action.

1) Tout d'abord les programmes nationaux concernant les jeunes.

2) L'intégration des jeunes dans la dynamique d'évolution nationale est, en effet, essentielle. Dans certains secteurs de la société, leur rôle est crucial dans le développement économique. Il nous semble, cependant, que leur rôle, comme le reconnaît d'ailleurs la Stratégie Internationale pour la II Décennie du Développement est surtout d'ordre qualitatif.

Il revient, donc, aux gouvernements des États membres d'accepter et de reconnaître l'importance de ce type de participation, en faisant une lecture adéquate et froide des événements déclanchés par les jeunes.

En conséquence, la résolution A/C.3/L.1982 a besoin d'être lue, nous semble-t-il, sous cette lumière, c'est à dire, avec la conviction que les jeunes eux-mêmes ont une contribution nécessaire, voire irremplaçable dans les programmes d'éducation à la

.../...

paix et à la coopération internationale qui les concernent directement.

Nous tenons à souligner le danger d'assujettir les jeunes à des programmes étatiques et le besoin que cette intégration s'accomplisse par tous les organes existant dans une société pluraliste. Leur contribution à travers les organisations non-gouvernementales assure leur droit à une indépendance de pensée et d'action, indispensables pour que leur action se manifeste surtout au niveau qualitatif.

3) Il me semble particulièrement important la coopération internationale de jeunes dans des projets-pilotes concernant différents aspects du développement. C'est à ce niveau - là que peuvent être surmontées les différences entre monde rural et urbain.

C'est surtout à ce niveau-là que les jeunes des pays hautement industrialisés découvrent qu'ils sont en fait aussi emprisonnés que les jeunes vivant dans de mauvaises conditions économiques et que le développement n'est pas une entreprise d'assistance technique mais plutôt une remise en questions de systèmes et une découverte pratique de valeurs opérationnels. Les programmes de "conscientization" que des groupes de jeunes entreprennent depuis quelques années dans différents continents méritent d'être encouragés et étudiés par les Nations Unies car ils supposent, en effet, "une manière nouvelle d'aborder les problèmes du développement", comme l'exprime le paragraphe 36 du rapport.

L'appui des Nations Unies aux projets concrets existants est fondamental car, en exprimant une autre manière de voir le développement, les jeunes expriment aussi une autre manière de vivre la coopération internationale. C'est dans cette vision nouvelle que

.../...

réside peut-être l'espoir d'un monde de paix.

4) Ma troisième remarque concerne les programmes des "Volontaires des Nations Unies". D'abord l'orientation de ce programme est intimement liée aux faits que je viens de signaler sur le concept de développement. En outre, il faut signaler que ce programme ne pourra pas prendre forme sans s'appuyer sur la longue expérience des ONG à statut consultatif auprès de l'Organisation aussi bien que sur toutes celles qui sont affiliées au "Comité de Coordination du Service Volontaire" dont l'efficacité j'ai eu l'occasion de vérifier souvent. Pour ma délégation, ce programme ne devrait pas revêtir au premier abord de nouvelles initiatives (étant donné que le service de volontaires des ONG est pour la plupart internationale) mais devrait surtout essayer de trouver où, dans quelles situations ou circonstances les jeunes se trouvent-ils en position privilégiée pour exprimer une véritable coopération internationale et aider à enrichir de sens international les expériences que les jeunes ont choisi par eux-mêmes.

5) Ma délégation appuie la création d'un groupe consultatif ad hoc de la jeune auprès du Secrétaire Général. Nous avons été rassurés sur la participation de ce groupe. En effet, nous ne nions pas l'expérience de ceux qui depuis plusieurs années travaillent avec des jeunes mais nous considérons que les jeunes sont les plus adéquats porte-paroles de leurs aspirations.

En reconnaissant que les aspects mentionnés au paragraphe 7 de la résolution A/C.3/L.1981 situent surtout un rôle pour le mandat de ce groupe sur lequel la 3ème Commission doit se prononcer, nous souhaitons vivement que la planification pour les jeunes s'arrête là. Il revient aux jeunes de participer davantage à l'enrichissement et à la mise-en-œuvre de ce cadre de référence.

.../...

Pour accomplir cette tâche, reviendra au Secrétariat de faire un survey global des organisations de jeunes, de leurs activités, leurs méthodes et leur relation avec les Gouvernements des Etats Membres.

Pour terminer, je prends le paragraphe 3 de la résolution A/C.3/L.1982. Nous espérons qu'en faisant "un appel solennel aux Etats Membres, aux organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales pour prendre des actions qui développent parmi les jeunes le respect pour tous les peuples, au-delà de nationalité, race, sexe ou religion", les Nations Unies aient elles-mêmes fait un pas en avant dans une entente cordiale sans préjugés et sans discrimination au sein de l'Organisation

Dans l'ouverture de l'Organisation à cet apport des jeunes, - un apport qualitatif, d'introduction d'un style nouveau de rapport entre nations- commencera de la forme la plus authentique la communication à deux sens entre les jeunes et L'ONU que nous désirons tous.
